



« Les enfants de Cassandra » par Emmanuel Wallon

mercredi 2 novembre 2016, par [Emmanuel Wallon](#)

Au printemps 2014, l'équipe de *Cassandra*, la revue, a créé *L'Insatiable* en conservant sa devise « l'art, principe actif ». Allié aux bruxellois de Culture & Démocratie, le groupe Horschamp qui la nourrissait d'informations et d'analyses, se déploie par ailleurs en Archipels à plus grande échelle en version papier et sur les réseaux numériques. Vingt-et-un ans ont passé depuis « *Entre l'écrit et le cri* », pour reprendre le titre d'une conversation entre l'écrivain Vincent Ravalec et le metteur en scène Gildas Milin qui ouvrait le premier numéro.

Vous avez besoin de cette revue...



Le service public de la culture s'est donné cette mission que ses agents sont sincèrement persuadés d'accomplir, du moment qu'ils appliquent des tarifs adaptés aux moins fortunés et proposent des solutions de médiation aux moins instruits. Or, si consciencieux soient-ils, les habitudes liées à la fréquentation de publics assidus reprennent inmanquablement le dessus dans le fonctionnement de leurs établissements. C'est d'abord pour ces visiteurs avertis que les programmes sont pensés, à eux que les feuilles de salle des théâtres et les cartels des musées s'adressent de préférence, avec eux ou pour leurs enfants que la plupart des rencontres sont organisées. De même qu'un gouvernement trouve plus aisé, en période de

relative austérité, de réunir quelques dizaines de millions pour lancer le chantier d'un nouvel équipement de prestige dans la capitale que de dégager le dixième de cette somme pour développer les ateliers de pratique artistique dans les collèges de la périphérie, il semble plus valorisant à des mécènes d'investir dans la réalisation d'une manifestation retentissante que de miser sur des actions locales favorisant une meilleure appropriation des ressources culturelles. Il est donc salutaire que des critiques bienveillants rappellent sans relâche ni faiblesse la nécessité de partager les charmes de l'art avec ceux-là même qui en sont exclus.

Le débat est pourtant loin de se résumer à une querelle entre les nantis et les grincheux, les uns satisfaits de leur propre supériorité culturelle, héritée d'une haute lignée, les autres dénonçant sous cette dernière un mode pernicieux de domination sociale, ni même à une controverse philosophique entre les tenants du « choc électif » entre deux singularités, celle du créateur et celle de son récepteur, et les partisans d'une anonyme action culturelle dans les quartiers. Le rôle que *Cassandra/Horschamp* s'est attribué consiste plutôt à récuser ce clivage pour montrer toute la place que les artistes peuvent prendre dans la société, dès lors qu'ils sont résolus à s'y confronter directement, mais aussi les imprévisibles beautés qui peuvent surgir d'une initiative d'amateurs ou de connaisseur non répertoriée, du moment qu'elle reçoit un accueil attentif de la part de la collectivité, de ses associations et institutions.

Pour le dire plus exactement, le labeur de *L'Insatiable*, à travers ses articles, les dossiers d'*Archipels* et les brèves de son site, vise à percer des passages dans les cloisons entre écoles, à tracer des points de jonction entre des démarches trop souvent présentées comme divergentes : celles, dites descendantes, qui favorisent la diffusion de biens culturels élaborés en milieu spécialisé, et celles, dites ascendantes, qui encouragent l'acquisition par les particuliers de la faculté de définir leurs propres besoins. L'entreprise n'est pas purement rhétorique, car les attaches nouées entre ces deux lignes procèdent surtout d'actes inclassables — œuvres, performances, confrontations.



Ce discours de *reliance* s'est heurté à bien des dénis depuis les années 1990. Cependant les mentalités ont évolué peu à peu. Après la fondation d'un ministère en charge de la Ville en 1990, plusieurs mesures, aussi timides qu'éphémères, ont été introduites pour aménager l'articulation des politiques de rénovation urbaine avec les politiques culturelles territoriales. En 1998, la ministre Catherine Trautmann – pas moins de huit autres se sont succédés ensuite à la rue de Valois – donna le signal d'un rapprochement entre l'administration culturelle et l'éducation populaire, et paraphra une « Charte des missions de service public pour le spectacle vivant » qui exhortait les établissements subventionnés à resserrer leurs liens avec les

populations et territoires environnants.

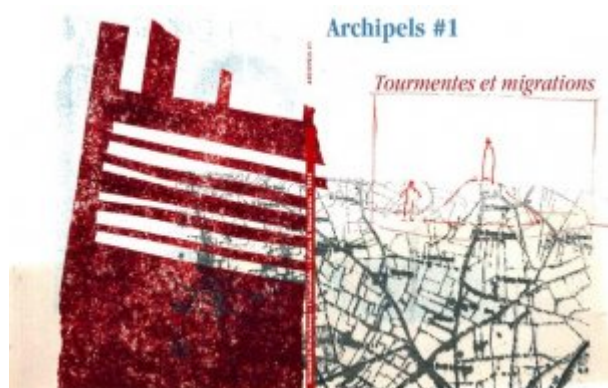
Nombre de compagnies des arts de la scène et d'ensembles musicaux de tous styles avaient depuis longtemps montré la voie en montant des projets en relation directe avec les habitants d'une cité, les pensionnaires d'un hôpital ou les détenus d'une prison. Des artistes de toutes disciplines avaient pris le chemin des écoles, des collèges et des lycées pour y officier le temps d'un atelier, voire d'une résidence. Les formations universitaires à la médiation culturelle, qui se multipliaient alors, intégrèrent davantage ces conceptions d'une création en symbiose avec un milieu déterminé, tandis que les sociologues et anthropologues réévaluaient les connaissances et compétences requises par certaines productions de la culture dite populaire. Ces diverses approches illustrées par maints exemples étrangers ont commencé à influencer les services de relations avec les publics de grandes maisons, jusque dans les opéras et les musées. Dans un mouvement convergent, des penseurs ont entrepris d'étudier de plus près des aventures de création hors les murs, pour tenter de déceler les modes d'infusion de cet « art à l'état vif » ou living beauty, pour reprendre l'expression de Richard Schusterman » (Cf. *L'art à l'état vif. La pensée pragmatiste et l'esthétique populaire*, Minuit, Paris, 1991).



Après la décennie 2002-2012 où prédomina la tentation du repli sur les acquis du secteur subventionné, attaqué il est vrai dans ses fondements comme dans ses budgets, la phase récente a vu le débat reprendre une tournure nationale en France. À l'issue d'un marathon parlementaire, la notion de droits culturels, contenue dans la convention de l'UNESCO du 20 octobre 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles et reprise dans la déclaration de Fribourg (2007), a fini par se nicher à l'article 103 de la loi du 7 août 2015 portant « nouvelle organisation territoriale de la République » (NOTRe). Un colloque leur a été voué le 14 novembre 2016 au Palais du Luxembourg. Dans le monde professionnel, une réflexion longtemps confinée aux associations regroupées dans l'Union fédérale d'intervention des structures culturelles (UFISC) a fini par pénétrer les commissions des principaux syndicats. De l'Institut de coopération pour la culture (ICC) au collectif « Pour l'éducation, par l'art », des cercles plus ou moins formalisés d'initiative et d'élaboration se sont employés à ébranler les cloisons entre les acteurs du domaine des arts, de l'éducation, de l'aide sociale, de la santé, de l'urbanisme et du logement. La presse a commencé à s'intéresser à ces « passeurs de culture » agissant en toute discrétion pour accompagner transferts et apprentissages variés. À l'automne 2016, l'hebdomadaire Télérama a lancé ses « États généraux de la culture » pour mutualiser de telles expériences et les livrer à la discussion. Des organes territoriaux leur emboitent le pas, comme la Collaborative (établie en octobre 2016), plateforme regroupant plusieurs agences culturelles régionales désireuses, entre autres objectifs,

de « *stimuler les pratiques coopératives entre professionnel-le-s et entre collectivités* ».

C'est néanmoins à la base que l'ébranlement s'étend. Confrontés dès leur sortie des écoles d'art ou des facultés à la rudesse d'une concurrence pour la reconnaissance qui passe par l'accumulation primitive d'un capital relationnel et l'accès à un minimum de visibilité sur le marché des œuvres, des spectacles et des concepts, les jeunes artistes ont été de plus en plus nombreux à emprunter les *itinéraires bis* et les voies de traverse. À défaut de capter l'attention des producteurs, collectionneurs, programmeurs et commentateurs qui braqueraient vers eux les armes de la critique et les feux de l'actualité, ils ont préféré aller à la découverte de publics ignorés dont ils ont fait des partenaires autant que les destinataires de leur travail. Se construire un abri, même précaire, constituer leur propre assistance, bricoler des outils de travail et explorer des dispositifs inédits, raccorder en somme les éléments d'une chaîne disloquée leur paraît la solution la moins coûteuse mais aussi la plus enrichissante dans l'attente d'une gloire incertaine. Ajoutons que, pour une part non négligeable de ces aspirants, la nécessité se mue en vertu et le pragmatisme économique en idéal politique, dans la mesure où la profusion des *hétérotopies* - en d'autres termes des alternatives partielles, mais concrètes et localisées - peut pallier la faillite des ambitions de changement global et coordonné.



La légende finit ici mais l'histoire se poursuit. La revue *Cassandre* et l'équipe d'Horschamp, avec son site homonyme, ont documenté ce mouvement autant qu'ils l'ont encouragé. Une nouvelle génération est montée au créneau. Mobile, elle travaille en réseau. Passionnée, elle a besoin de ressources et de retours d'expérience, d'hypothèses aussi. Voici ce qu'Homère avait tu : *Cassandre* a bien une descendance, sinon des enfants, du moins des héritiers, dont le travail a besoin de soutien, la générosité de reconnaissance et l'ardeur de relais. Des artistes, mais aussi des chercheurs et des critiques ont fait leurs classes entre les colonnes de cette revue, qui n'ont rien d'un temple et tout d'un forum. Au moment où les politiques culturelles ont le plus grand besoin d'un second souffle pour favoriser la rencontre des arts avec toute la société, ce serait un signe funeste et un triste paradoxe que de laisser cette mémoire s'éteindre et cette force de propositions s'évanouir.

Sous une forme ou l'autre, en s'adaptant pour deviner les attentes d'une époque perturbée, en s'emparant de ses instruments, mais en s'obstinant toujours à émouvoir et alerter, les insatiables associés doivent continuer à déranger. À l'instar de l'art qu'ils appellent et qu'ils alimentent.

Emmanuel Wallon

Professeur de sociologie politique à l'Université Paris Ouest Nanterre
1er novembre 2016.

[VOIR ICI LE SITE DE LA REVUE](#)